



École de la Vallée-des-Voyageurs

Immeuble Notre-Dame-de-la-Joie

14 chemin du Village, Pontiac, Québec J0X 2G0

Immeuble Sainte-Marie

19, rue Church, Pontiac, Québec J0X 2V0

819-503-8808

RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mardi 28 septembre 2021 à 18h30 (via TEAMS)

Présences :

Caroline Moreau
Hélène Bélisle
Andréane Morissette
Mélanie Quesnel
David Boucher
Élise Dubé
Oulaylack Vongsavath
Maude Perrier
Marinka Ménard
Sylvie L'Heureux
Meagan McCann
Mélanie Desjardins

Absences :

Émilie Hamelin

Compte-rendu

1. Présences et vérification du quorum

Madame Moreau salue l'arrivée de 2 nouveaux membres, prend les présences et constate le quorum.

2. Nominations : président(e), vice-président(e), secrétaire et trésorier(ère)

Monsieur Boucher est réélu par acclamation à la présidence. Madame Ménard est réélue par acclamation en tant que vice-présidente. Madame Quesnel est réélue par acclamation en tant que secrétaire. Elle effectuera le secrétariat et préparera les résolutions. Madame Morissette se propose en tant que trésorière et est élue par acclamation.

3. Choix d'un(e) représentant(e) de la communauté

Madame Bélisle est proposée par les membres du conseil d'établissement pour le poste de représentante de la communauté, et considérant le poste à pourvoir comme représentant de la communauté, Madame Bélisle est réélue par acclamation.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 28 septembre 2021

Considérant que le président et la directrice ont élaboré un projet d'ordre du jour;
Considérant que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;
En conséquence, il est proposé par Madame L'Heureux d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 28 septembre 2021, tel que présenté. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CÉ 21-22-01

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 8 juin 2021

Considérant que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'Instruction publique, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 8 juin 2021, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;

Il est proposé par Madame Ménard d'adopter le procès-verbal du 8 juin 2021 et de dispenser la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 8 juin 2021. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CÉ 21-22-02

6. Suivi au procès-verbal

Madame L'Heureux questionne quant au sondage à compléter concernant les campagnes de financement qui n'a pas encore été envoyé aux membres. Madame Moreau mentionne que le formulaire est à venir.

Madame Ménard s'informe concernant un agrandissement possible pour l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie, étant donné la clientèle grandissante dans le secteur. Madame Moreau propose de faire un suivi auprès du CSSPO.

7. Intervention du public

Aucun membre du public, et aucune question reçue du public.

8. Mot de la direction

Madame Moreau parle de la rentrée scolaire dans les mesures actuelles (3^e vague de la pandémie Covid19). Elle mentionne que tout se déroule bien maintenant que les bulles n'existent plus. Elle souligne également que tout le monde effectue un travail exceptionnel !

9. Mot de la responsable du service de garde

Madame Morissette mentionne que l'équipe du service de garde est complète avec le retour de Madame Guilbault au service de garde de l'immeuble Sainte-Marie. Elle mentionne également que les deux immeubles ont un thème en commun cette année : « Découvrons le Canada ! ».

Madame Morissette annonce qu'il y a eu un nombre d'inscription record lors de la première journée pédagogique de septembre. Elle affirme également être fièrement installée dans son nouveau/ancien bureau de technicienne.

10. Mot des enseignants

Madame Vongsavath apprécie le retour de tous les élèves/membres du personnel à l'école et elle est bien heureuse de retrouver ce contact humain.

11. Décisions

11.1 Calendrier des rencontres

Madame Moreau et Monsieur Boucher proposent le guide de fonctionnement et le calendrier des rencontres 2021-2022 qui comprend six (6) réunions.

Cette résolution est proposée par Monsieur Boucher et approuvée à l'unanimité.

Résolution CÉ 21-22-03

11.2 Règles de régie interne 2021-2022

Monsieur Boucher demande si le document a changé. Madame Moreau souligne que tout est sensiblement pareil. Elle fait un survol des règles de régie interne. Madame Bélisle mentionne que le point 2, concernant le conseil des commissaires doit être retiré puisque cela n'existe plus. Madame Moreau propose de reconduire le même budget (750\$) et les mêmes propositions que l'an dernier (frais de gardiennage, frais de secrétariat, etc.).

Considérant la pandémie qui sévit depuis mars 2020 ;

Considérant le besoin de respecter la distanciation physique et de minimiser les rassemblements ;

Considérant l'arrêté ministériel 2020-029 du 26 avril 2020 qui permet que, pendant la COVID, les séances des conseils d'établissement aient lieu de façon virtuelle, la plateforme privilégiée est la plateforme TEAMS ;

Madame Moreau propose de poursuivre les rencontres du conseil d'établissement en mode virtuel, jusqu'à nouvel ordre.

Cette résolution est proposée par Madame Moreau et approuvée par Madame Perrier.

Résolution CÉ 21-22-04

11.3 Budget de fonctionnement

Madame Moreau présente le cadre budgétaire du CSSPO. Budget de 750\$ pour le CÉ, dont 350\$ pour le secrétariat. **Résolution CÉ 20-21-29**

Lorsque nous pourrons se revoir, Madame Moreau propose que les membres se rassemblent pour partager un bon repas et échanger, avec les fonds restants.

Cette résolution est proposée par Madame Moreau et approuvée par Madame Dubé.

Résolution CÉ 21-22-05

11.4 Sortie plein air – Immeuble Sainte-Marie

Madame Moreau présente un tableau comprenant les activités proposées pour les élèves du 3^e cycle en collaboration avec Loisir Sport Outaouais qui offre une belle subvention, entre autres, ils couvrent les frais de transport.

Madame Bélisle demande à quel moment ces activités auront lieu. Madame Moreau mentionne qu'elles auront lieu durant l'année scolaire, avant les mois d'avril-mai puisqu'une reddition de compte est demandée à ce moment.

Monsieur Boucher demande s'il y aura des frais supplémentaires. Madame Moreau mentionne que la subvention LSO en couvre une grande partie et le reste pourrait être absorbé par le budget culture à l'école, si applicable. Il est clair que des choix devront être fait puisque toutes ces activités ne peuvent pas avoir lieu cette année.

Cette résolution est proposée par Monsieur Boucher et approuvée par Madame Ménard.

Résolution CÉ 21-22-06

11.5 Levée de fond – SM et pour les finissants à NDJ

Madame Moreau présente le projet des deux immeubles. Ventes de paniers de fruits et légumes provenant de dons des agriculteurs du coin. Une vente de pâtisseries pourrait également avoir lieu à la condition que tout soit emballé individuellement, afin de respecter les consignes sanitaires en vigueur dans notre région. Madame Moreau propose que les levées de fond habituelles, telles : Avon...soient aussi approuvées pour cette année.

Cette résolution est proposée par Madame Moreau et approuvée par Monsieur Boucher.

Résolution CÉ 21-22-07

11.6 Activités parascolaires

Madame Moreau confirme qu'elle a reçu quelques offres quant à certaines activités parascolaires proposées par des gens de l'externe, par exemple : échecs, ateliers de peinture...pour l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie. Cependant, elle mentionne qu'il n'y a actuellement pas d'offre pour l'immeuble Sainte-Marie.

Madame Vongsavath demande si les visiteurs sont maintenant permis dans l'école. Madame Moreau confirme que oui, mais de façon très limitée.

Cette résolution est proposée par Madame Moreau et approuvée par Madame Perrier.

Résolution CÉ 21-22-08

11.7 Journées pédagogiques

Madame Morissette présente la stratégie qui sera appliquée cette année pour le service de garde, étant donné les mesures sanitaires qui sont actuellement en place dans notre région. Elle mentionne que pour l'instant, les activités ont lieu à l'école, sous forme de journées thématiques. Les coûts chargés aux parents sont les coûts réels de l'activité proposée. Madame Morissette et Madame Moreau confirment que les élèves du service de garde des deux immeubles participent ensemble aux activités.

Ceci est plutôt un point d'information dans les circonstances actuelles puisqu'il n'y a pas de tableau approuvé pour l'instant, étant donné que tout se passe à l'école uniquement.

12. Informations

12.1 Comité de parents CSSPO

Madame Ménard nous informe qu'il n'y a pas encore eu de rencontre. La première rencontre devrait avoir lieu en novembre.

12.2 Comité EHDAA CSSPO

Information à venir. La désignation des membres du comité EHDAA sera confirmée lors de la prochaine rencontre du comité de parents.

12.3 OPP Immeuble Sainte-Marie

Une rencontre est à venir en octobre. Madame McCann prépare actuellement une lettre pour recruter des membres.

12.4 OPP Immeuble Notre-Dame-de-la-Joie

Aucune date de rencontre n'est prévue pour l'instant.

13. Varia

Club des petits déjeuners

Madame Bélisle est heureuse d'annoncer que le Club peut de nouveau avoir lieu dans la grande salle. Elle mentionne que le recrutement des bénévoles va bien et que la collaboration Club-école est formidable ! Madame Bélisle souhaite pouvoir offrir au moins 1 ou 2 repas cuisiné d'ici la fin de l'année scolaire.

Monsieur Boucher demande s'il y aura encore une table assignée aux élèves du préscolaire ou plutôt si de l'aide est offerte pour ce groupe d'élèves durant la période de repas. Madame Bélisle nous informe qu'actuellement ce n'est pas le cas, mais elle va voir ce qui est possible. Madame Moreau complète en disant que des élèves plus vieux et certains membres du personnel aident normalement les tout-petits.

14. Questions

- Madame Ménard s'informe auprès de Madame Moreau au sujet de la sécurité autour de l'école. Madame Moreau nous fait part des développements suite à la rencontre qu'elle a eu avec le responsable du CSSPO et celui de la municipalité de Pontiac. Elle rassemble les commentaires des membres et apportera le tout à Monsieur Said, responsable de la municipalité, afin de donner suite aux demandes.
- Madame Ménard questionne concernant le premier cas de Covid19 détecté à l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie. Elle demande également des précisions concernant les tests rapides. Madame Moreau donne les précisions nécessaires. Les membres sont rassurés.

15. Levée de l'assemblée

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, Monsieur Boucher propose la levée de l'assemblée de la séance ordinaire à 19h53.

Caroline Moreau
Directrice

David Boucher
Président